

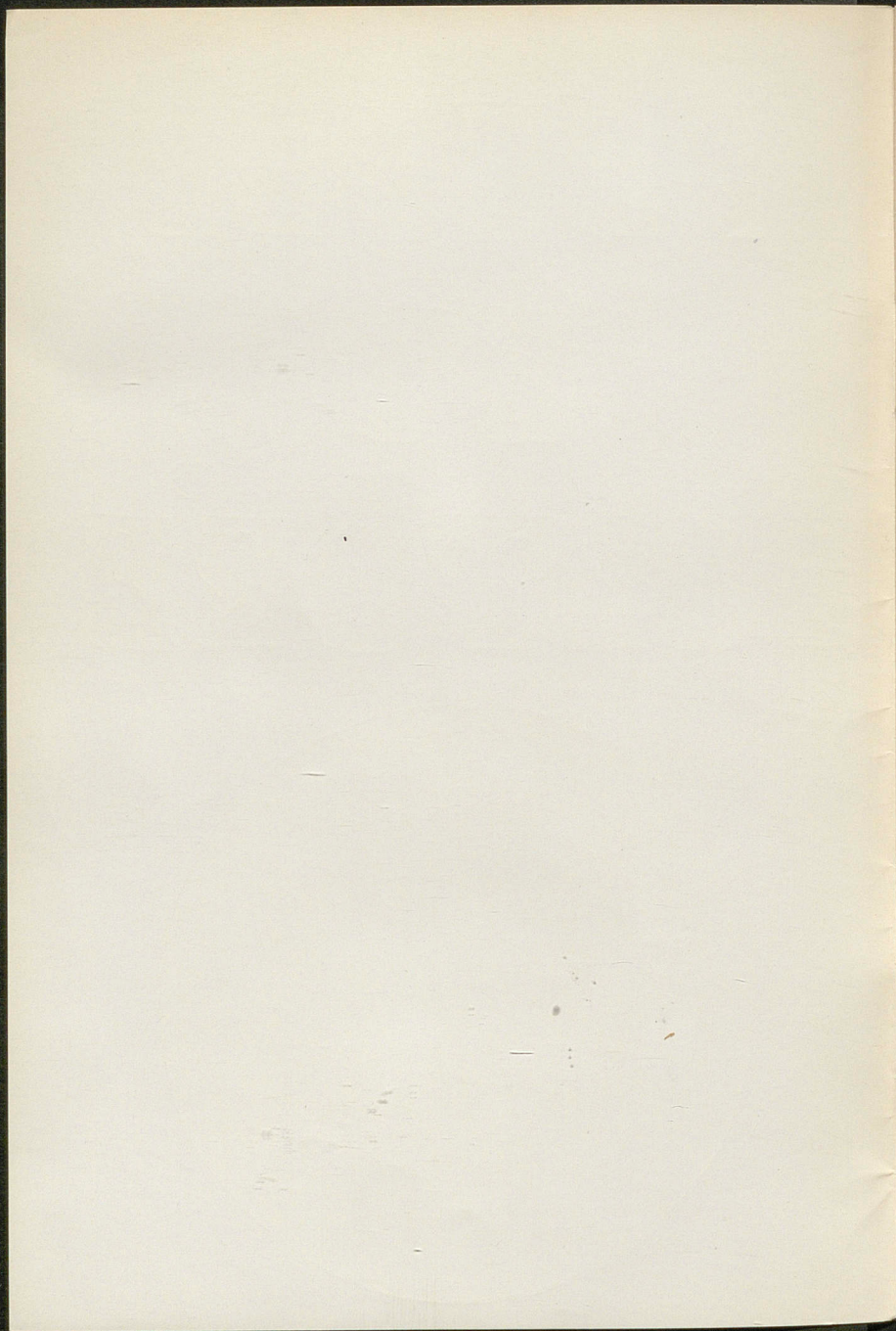
PEUPLE ET CULTURE

bulletin
d'information

NOUVELLE SERIE

janvier 1971

N° 15



sommaire

1	lettre aux adhérents	2
	LE MOUVEMENT	3
	● remise en ordre des services nationaux	
	● programmation	
	● rapprochement inter-mouvements	
	● réforme des structures et des statuts	
	● les régions	
	● les moyens	
	L'ENVIRONNEMENT	10
	● les paradoxes du développement culturel en france	
	● la politique des pouvoirs publics	
	● l'expansion des entreprises	
	● comment riposter ?	
	● préoccupations et dimensions nouvelles	
2	déclaration commune	16
	DE CULTURE ET LIBERTE, PEUPLE ET CULTURE, LA FÉDÉRATION NATIONALE LÉO LAGRANGE	
3	deux anniversaires, un départ	18

LETTRE AUX ADHÉRENTS

Chers amis,

le Bureau national tient tout d'abord à vous présenter ses vœux pour l'année nouvelle que nous abordons. Pour Peuple et Culture, né en septembre 1944, ce sera la vingt-sixième, et même en partie la vingt-septième année de notre existence.

Si banale que soit l'occasion, celle du nouvel agenda que l'on ouvre et de l'ancien que l'on met aux archives, nous pensons qu'il n'est pas inutile de la retenir pour quelques réflexions de bilan. L'équipe nationale actuelle gère les affaires du mouvement depuis deux ans; la prochaine Assemblée générale aura lieu dans un an. Six années se seront bientôt écoulées depuis le Congrès de Grenoble qui nous avait permis de dresser l'inventaire de vingt ans de combats et de travaux. Où en sommes-nous au seuil de 1971 ?

LE MOUVEMENT

La direction mise en place en novembre 1968 s'était fixé un certain nombre de tâches prioritaires conformément aux orientations issues de l'Assemblée générale de Saint-Etienne, précisées et confirmées en novembre 1969 à Vaucresson.

a. remise en ordre des services nationaux

Nous considérons cette tâche comme bien avancée, sous la responsabilité du Directeur des services; **le secteur oral** (information - formation) fonctionne avec une efficacité et un rendement accrus; **le secteur écrit** (publications et documentation), réorganisé plus tardivement, commence à suivre son exemple; le secteur administratif et financier assure aux deux autres les conditions d'un fonctionnement convenable.

L'expansion des activités de formation, en nombre et souvent en qualité, est remarquable. La difficulté majeure demeure le nombre insuffisant des formateurs; un effort sensible a été fait en 1970 pour le recrutement et le perfectionnement, notamment sur le plan des collaborations permanentes du mouvement. Des sessions nouvelles, originales et expérimentales, ont été conçues. Ces efforts continueront à se déployer en 1971. **Les dîners-débats** de Peuple et Culture ont connu en 1969-1970 un succès notable et croissant. Un **Club de politique culturelle démocratique** réunira bientôt les « débatteurs » les plus intéressés.

En ce qui concerne **les publications**, la mise au point d'abonnements particuliers (hors adhésion) à des séries de 5 fiches

de lectures, 5 fiches de musique, 5 comptes rendus de dîners-débats a été achevée. Les abonnements fonctionneront en 1971. Le rythme de production de volumes de la collection Peuple et Culture aux éditions du Seuil a été accéléré. Quatre volumes sont actuellement sous presse. Une meilleure coordination des publications avec les activités de formation a été recherchée et partiellement obtenue. Des améliorations devront encore intervenir sur ce point.

La documentation, à Peuple et Culture, a toujours fait problème dans la mesure où aucune orientation nette n'avait jamais été indiquée à ce service. Dans le cadre de l'effort de programmation dont il sera question ci-dessus, et dans la perspective de l'accord de rapprochement conclu en été 1970 avec un certain nombre d'associations amies, la mise en place d'un service de documentation inter-mouvements, axé sur les secteurs prioritaires de programmation donne maintenant une dimension nouvelle à ce travail.

Le projet de statut du personnel dont l'élaboration avait été commencé à l'initiative de la précédente direction a été achevé et adopté. Il a permis l'unification du statut de tous les permanents de Peuple et Culture (mis à disposition, animateurs FONJEP, contractuels) à l'intérieur d'un seul système d'échelles et d'indices, rapproché autant que possible de celui de la fonction publique.

b. programmation

Pour la première fois, au début de 1969, le mouvement a pu se donner **des principes de programmation** axés sur un système de secteurs d'action prioritaires et dans une perspective multi-annuelle. La mise en œuvre des actions (écrites et orales) est prise en charge par des groupes de travail permanents pour le contenu et la méthode, par les services pour l'exécution. La création des groupes de travail se poursuit lentement, trop lentement. La révision annuelle de la liste des secteurs prioritaires s'avère utile. En 1970, l'ancien calendrier des stages a été remplacé par une présentation intégrée des activités (orales et écrites) par secteur qui englobe la majeure partie des activités régionales. En 1971, cette publication comportera des

renvois aux activités des autres mouvements avec lesquels Peuple et Culture a conclu en juillet 1970 un accord de rapprochement. Pour 1972, une présentation commune sur la base d'une programmation commune peut être espérée.

La création d'un **centre d'études et de programmation**, instance technique de coordination présentant aux instances politiques des propositions et des options, n'a pas encore donné tous les résultats prévus, du fait d'une mise en route assez longue. Son efficacité est certaine au niveau des services et des animateurs parisiens qui prennent l'habitude d'étudier leurs programmes, contenus et méthodes, avec le responsable du CEP. L'utilisation de cette structure par les régions se heurte à des difficultés sérieuses. La lenteur de démarrage des groupes de travail par secteur de programmation est gênante. L'élargissement du CEP en organisme inter-mouvements dans l'esprit de l'accord de juillet 1970 doit progresser en 1971. Le développement et le renouvellement de l'éducation permanente exigent, plus que jamais, un effort continu de recherche et d'expérimentation. Ce travail est en premier lieu la tâche de la **commission Méthodes**, travail régulier d'approfondissement dont les effets se sont traduits par l'accroissement du nombre des instructeurs nationaux, la tenue d'une université d'été méthodes en septembre 1970, l'organisation d'une série de sessions de perfectionnement de nos instructeurs permanents. Sur un autre plan, le renouvellement général de nos universités d'été, formule maintenue depuis 1958, a été, en juillet 1970, le thème d'une réunion de travail pédagogique à Houlgate dont est sortie, comme des sessions de perfectionnement citées ci-dessus, l'idée d'un **groupe permanent de pédagogie pratique**. Au sein du CEP, la commission Méthodes et le groupe pédagogique pourront se concerter avec les groupes de travail des secteurs de programme (contenus) et avec les services.

c. rapprochement inter-mouvements

Une grande partie du numéro 14 du bulletin est consacrée à cette question. Nous renvoyons à ces pages (1). On y verra

(1) Cf. bulletin n° 14, novembre 1970, pp. 26-32.

que dans la perspective de ce rapprochement, qui se produit à la fois sur le plan des orientations et au niveau des activités, la plus grande partie du programme du mouvement sera peu à peu coordonnée avec ceux de nos partenaires. C'est une œuvre de longue haleine dont on peut s'étonner qu'elle ait pu progresser si vite en quelques mois. Elle ne fait pas obstacle au développement de nos relations avec d'autres mouvements ou associations, et le cercle des 4 fondateurs est susceptible de s'élargir, si d'autres organismes voulaient coordonner leur rapport avec les nôtres, tout en partageant les mêmes engagements fondamentaux. **Le Centre de documentation inter-mouvements** sera le premier banc d'épreuve. La campagne commune pour l'extension des congés de formation à toute la population en sera un autre. Nous ne vous cachons pas que l'entente et le rapprochement peuvent rencontrer des obstacles, des ignorances mutuelles, des vides dans tel ou tel contexte régional.

d. la réforme des structures et des statuts

Le Comité directeur et le Bureau ont, à plusieurs reprises, examiné les raisons qui poussent beaucoup de militants et d'adhérents à souhaiter souvent, depuis de longues années, **une transformation institutionnelle**, et les formules qui pourraient servir à de telles mutations. Les raisons en question ne sont pas identiques et souvent divergentes, voire opposées. Elles sont intimement liées aux orientations que les uns ou les autres souhaitaient donner à Peuple et Culture sur la base de leurs options idéologiques et de l'analyse qu'ils font, souvent inspirée par celles-ci, des forces et des rapports de force qui travaillent la société française, des tendances qu'ils espèrent y voir s'imposer. Cette réflexion devra, selon les vœux du Bureau national, devenir plus systématique à partir du printemps 1971 pour aboutir à des propositions nettement définies et, sans doute, à des alternatives. Ces propositions devraient au moins traiter :

- **les rapports statutaires du national et des régions** dans le cadre d'un mouvement commun,
- **la représentation, dans les instances de direction** des adhérents individuels; des associations Peuple et Culture locales, départementales ou régionales; des instructeurs, animateurs, formateurs; des salariés du mouvement; des

membres du Club de politique culturelle qui est en train de se constituer autour des dîners-débats,

- **la durée du mandat des organismes directeurs**, suffisante pour permettre la mise en route et l'exécution d'un programme s'étendant à une période plus large qu'une seule année,
- **la possibilité statutaire de délégations de souveraineté** au fur et à mesure que progresserait le rapprochement avec d'autres mouvements.

e. les régions

Nous ne pouvons présenter d'une manière détaillée dans ce texte du Bureau national **la grande richesse et la vitalité qui se traduisent dans les activités de la plupart des groupes régionaux**, porteurs pour une grande partie du programme national, à l'élaboration duquel la plupart d'entre eux ont participé. Aux groupes parfois anciens, parfois plus récents qui existaient en 1968, se sont ajoutés Midi-Provence, d'un dynamisme considérable et, plus prudent dans son démarrage, le groupe de la Loire-Atlantique. Le travail des groupes reste souvent lié à la nomination d'un permanent et la politique des principaux ministères intéressés est, sur ce point comme sur d'autres, de plus en plus restrictive. Des postes précédemment attribués à Peuple et Culture ont même été repris. Un peu partout, nous voyons cependant se développer des expériences intéressantes, des initiatives novatrices. Parfois, le mouvement en tant qu'ensemble n'est pas suffisamment mis en mesure d'en tirer profit pour tous. Certaines associations régionales, minoritaires par rapport à la direction actuelle du mouvement, ont tendance à se replier sur elles-mêmes. Cependant il ne peut y avoir qu'un seul mouvement Peuple et Culture, dont les décisions, prises démocratiquement s'imposent à tous ses membres, individuels ou collectifs, dont les moyens sont à la disposition de tous les adhérents, qui doit pouvoir compter sur la collaboration de tous pour l'exécution du programme commun et au sein duquel doivent confluer les apports particuliers de tous.

f. les moyens

Un groupement volontaire privé à but non lucratif, comme le nôtre, accomplit en fait, et souvent à moindre frais, **un service public délégué**. Cette conception à laquelle Peuple et Culture a toujours été attaché, implique à notre avis le droit à un soutien financier de la part des pouvoirs publics. Actuellement, ce soutien nous est octroyé comme un don régulier, toujours révocable. Après avoir connu de 1957 à 1965 une croissance continue, l'aide de notre administration de tutelle, Jeunesse et Sports, a stagné de 1966 à 1969. Elle a subi une réduction de 25 % en 1970. Les contrats qui nous lient à d'autres services publics et l'aide du ministère de l'Agriculture sont également stagnants. Cette situation inacceptable dans un pays dont la production est en croissance ininterrompue et dont le gouvernement revendique la lutte contre l'injustice culturelle et pour l'éducation permanente, a des conséquences extrêmement graves sur la situation des associations volontaires :

- **difficultés extrêmes de toute planification et programmation** alors que les moyens ne sont connus qu'annuellement et à des dates avancées,
- **obligation de restreindre les activités** alors que les demandes de formation ne cessent de croître,
- **nécessité de rechercher des ressources complémentaires** qui ne peuvent être obtenues, souvent, que par des activités extérieures aux secteurs prioritaires du programme.

Qu'il s'agisse de financement ou de personnel, Peuple et Culture revendique par conséquent **la reconnaissance du droit des associations régulièrement agréées, à une aide multi-annuelle garantie**. Ce droit a pour fonction :

- **la remise en jeu périodique de l'agrément** qui devrait être accordé et renouvelé (ou refusé) par des commissions paritaires sur critères objectifs,
- **le contrôle de la qualité des prestations** fournies par les associations, également sur la base de critères objectifs, égaux pour tous.

Ce droit devrait s'inscrire dans une législation (**loi-programme ou loi d'orientation**) dont les quatre associations revendiquent la création dans leur plate-forme commune (1).

Aux moyens accordés aux **formateurs** doivent correspondre les moyens mis à la disposition de **ceux qui veulent se former**. Peuple et Culture, à ce sujet se félicite vivement de la conclusion de l'accord du 9 juillet 1970, conclu entre confédérations syndicales et CNPF qui assure à de nombreux travailleurs de meilleures perspectives de formation (2).

Même si cet accord n'est pas sans insuffisances, ce dont les confédérations syndicales ouvrières sont pleinement conscientes, de toute manière, il s'agit là d'une nouvelle étape.

Ce n'est là cependant qu'une nouvelle étape sur le chemin de la réalisation du droit à la formation et à la culture. La plate-forme revendicative des quatre associations va plus loin en réclamant **pour tous le droit à une semaine de congés culturels par an**. Nous pensons qu'il s'agit là d'un objectif majeur qui peut mobiliser rapidement les forces de la lutte culturelle, en coopération avec les forces infiniment plus nombreuses de la revendication sociale.

(1) Cf. bulletin n° 14, novembre 1970, pp. 30-32.

(2) Des extraits de cet accord sont publiés dans le bulletin n° 14, novembre 1970, pp. 33-39.

2

L'ENVIRONNEMENT

a. les paradoxes du développement culturel en france

Peuple et Culture est une association volontaire au service du développement culturel démocratique, une association parmi d'autres. Au seul plan national, il existe actuellement 181 associations agréées par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs. Plus de 90 associations volontaires font partie du CNAJEP, 26 du GERE. Des milliers d'associations de jeunesse, d'éducation populaire et d'action culturelle existent au niveau local, département ou régional. Ensemble tous ces groupements forment **le secteur privé à but non lucratif du développement culturel.**

Ce secteur est actuellement pris dans un double paradoxe : on doit constater d'une part, dans la société française, une préoccupation croissante des problèmes dont ces associations ont fait leur domaine d'action; formation, loisirs, démocratisation de la vie culturelle. On doit constater également **une progression continue du nombre des associations, du nombre de leurs adhérents, du nombre et de la qualité de leurs activités.** Mais il n'est pas moins certain d'autre part, que l'intérêt même — et les intérêts politiques, économiques, idéologiques — qui se concentrent sur le secteur de la vie française dans lequel nous intervenons suscitent **une augmentation très nette des interventions des pouvoirs publics et des entreprises à but économique et lucratif.** La situation du secteur libre à but non lucratif s'en trouve inévitablement affectée.

b. la politique des pouvoirs publics

Par rapport à la période d'avant 1966, l'on s'aperçoit que l'Etat (le gouvernement, les ministères) gèle, ou diminue même, l'aide qu'il apporte aux associations volontaires, **qu'aucun progrès n'est intervenu dans la reconnaissance du caractère d'intérêt public de leur action et dans la définition de rapports faisant de l'aide publique, sous réserve de contrôles portant sur la qualité des prestations, un droit assuré pour une période de plusieurs années**, et que les services publics ont tendance à démultiplier les activités en régie directe sans consultation ni concertation préalables. Le climat des rapports, notamment avec le secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, n'a cessé de se détériorer, sans que ce service ait défini pour autant une politique d'ensemble digne de ce nom.

Parallèlement, la croissance des activités de formation située dans le cadre de la loi de 1966 sur la formation professionnelle et la promotion sociale, activités le plus souvent basées sur l'entreprise, crée un vaste secteur à nos préoccupations où nos orientations ont le plus grand mal à s'affirmer et qui absorbe pourtant une partie considérable des revenus publics accordés à l'éducation permanente.

Enfin, les réformes de l'enseignement public, notamment au niveau même de l'enseignement supérieur, commencent à intégrer certaines de nos préoccupations majeures. Mais, l'entrée de l'éducation des adultes à l'université comme sujet d'études et comme activité de formation, si nous devons nous en féliciter hautement, pose des problèmes de coordination et de cohérence dont les néophytes si ardents qu'ils fussent, n'ont pas toujours conscience.

D'une manière générale, le dispersion des initiatives et des moyens, l'absence d'objectifs généraux largement et démocratiquement débattus, l'absence d'options prévisionnelles à moyen et long terme, continuent à caractériser l'action publique dans notre secteur. La gamme étendue des travaux mobilisés pour la préparation du VI^e plan dans le domaine éducatif et culturel, aboutit de ce fait au désenchantement et à la révolte. Les collectivités locales, et avant tout les communes, jouent elles aussi un rôle grandissant dans les domaines de l'éducation permanente, de l'animation culturelle et du développement culturel. Comment ne pas se féliciter d'un engagement qui s'amplifie en dépit du cadre étiqué que les lois et les coutumes imposent à ce qui se trouve en France au-dessous du

niveau de l'Etat national ? Mais cet engagement fait naître en même temps des risques et des problèmes. Chaque situation locale se règle en raison des rapports de forces particulières. L'intervention des collectivités locales, souvent en analogie avec celle de l'Etat, peut être une contribution précieuse dans un esprit de co-responsabilité, ou un carcan paralysant. Comment ne pas soulever ces questions à l'occasion des prochaines élections municipales afin que les cités et les villages aient une politique culturelle du développement démocratique à laquelle nous pouvons contribuer de toutes nos forces.

b. l'expansion des entreprises

Qu'il s'agisse d'activités de loisirs ou de formation, les entreprises sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus efficaces à s'intéresser à ce marché. C'est leur droit, en régime capitaliste. Leur concurrence — si elle ne liquide pas les associations — peut même comporter certains aspects violents. Mais les chances ne sont pas égales et les pouvoirs publics ne font rien pour les égaliser. Le secteur privé à but non lucratif ne pouvant fonctionner avec les critères et les objectifs des entreprises, ne peut se constituer les capitaux d'investissement qui seraient nécessaires à son expansion et les pouvoirs publics ne lui accordent point. Ils ne le favorisent même pas sur le plan de la fiscalité et d'autres aides indirectes dont elles disposent. Ils accordent souvent leur clientèle à des entreprises à but lucratif dont les prix sont très élevés, au lieu de faire appel aux associations dont ils reconnaissent cependant la qualification par l'agrément et les subventions (trop maigres) qu'ils leur accordent.

Cette situation peut s'analyser en termes d'ignorance et de désordre. Elle relève aussi d'explications qui mettent en jeu la dépendance des pouvoirs publics, pris globalement, envers les principes et les objectifs d'une économie où la part du profit reste prédominante.

d. comment riposter ?

Face à ces défis, la réponse des associations volontaires doit être multiple et se situer à plusieurs niveaux :

- **L'action d'information et de formation de l'opinion publique** est loin d'être inutile dans une société où l'éducation et la volonté de participer à la vie culturelle ne cessent de progresser;
- La montée de cette volonté nous procure **des alliés** : syndicats, partis politiques, organismes et associations de la vie sociale s'unissent à nos préoccupations et se montrent **disposés à des efforts communs**;
- Les développements décrits ci-dessus ne sont pas uniformes ou commandés par des volontés uniques : les contradictions internes du système politique, économique et social dans lequel nous vivons permettent de **constituer des alliances et des fronts efficaces pour la défense comme pour la revendication**;
- A la concentration des entreprises, facteur essentiel de la vie économique, peut correspondre **un effort de rapprochement et de mise en commun, chez les associations volontaires**;
- A une situation de plus en plus concurrentielle, doit correspondre **une amélioration continue de la qualité de nos prestations et produits**, amélioration qui exige des moyens matériels et humains accrus et qui ne peut donc être obtenue que par un meilleur usage des moyens disponibles dans le cadre des rapprochements ci-dessus proposés. A la dispersion et à l'incohérence dans le secteur public et dans le secteur économique, peut correspondre dans le secteur privé à but non lucratif, **une conception nette, globale, prévisionnelle des objectifs et des moyens d'un développement culturel démocratique**, conception qui peut devenir en elle-même un moyen d'attraction et un moyen de combat.

e. préoccupations et dimensions nouvelles

Pour Peuple et Culture, l'orientation fondamentale est et demeure la lutte contre l'injustice en matière éducative et culturelle, la lutte pour des conditions d'accès égales à la vie culturelle; un tel mouvement est avant tout à la disposition des travailleurs, urbains et ruraux, et de leurs familles.

De cette orientation fondamentale doit se déduire en 1971 **une attention militante accordée à toutes les situations sous-privilegiées** et notamment à celles dont les victimes peuvent difficilement lutter pour leurs droits : enfants handicapés, malades, personnes âgées, travailleurs immigrés. La place occupée par ces catégories dans la société française ne cesse de croître.

Parallèlement et conséquemment à la lutte pour la justice culturelle, se dessine d'une manière de plus en plus nette **le besoin objectif d'éducation continue** dans toutes les sociétés. L'idée de l'éducation permanente est en elle-même démocratique et progressiste. Elle est en outre réaliste. Lutter pour sa mise en œuvre n'est pas abandonner le combat pour la justice, c'est lui donner des dimensions nouvelles et des moyens nouveaux.

La volonté de formation et d'accès à la vie culturelle qui se propage autour de nous révèle en profondeur la volonté de libération par laquelle les hommes et les femmes prétendent à la maîtrise sur leur propre destin, à devenir gestionnaires d'eux-mêmes. Quelques en soient les modalités et les paliers de réalisation, **l'idée de l'auto-gestion, de l'autonomie individuelle et collective** définira de plus en plus l'horizon dans lequel s'inscrivent nos efforts.

Le monde dont l'homme faisait partie depuis ses origines est en train de succomber à l'action de l'homme. Des responsabilités énormes incombent de ce fait aux générations de la fin du XX^e siècle. Nous commençons à peine à nous en rendre compte et le temps nous est mesuré. L'aménagement du monde, la protection du monde, la transformation volontaire du monde sont des tâches qui exigent une humanité consciente et savante. Des intérêts puissamment armés s'opposent aux prises de consciences indispensables, aux changements de structures nécessaires, aux planifications possibles dans l'esprit de l'humanisme démocratique. Les mouvements comme Peuple et Culture ne pourront pas mener seuls les combats contre ces intérêts, contre l'ignorance et l'indifférence. Mais leur engagement sur ce terrain majeur se déduit d'une manière contraignante de leurs orientations fondamentales. **Des priorités nouvelles s'imposent ainsi à notre réflexion et à notre action en continuité directe avec celles que nous affirmions précédemment et que nous aurons toujours à affirmer.**

L'explosion technico-scientifique se poursuit et ses effets se multiplient. Parmi ces innombrables aspects, un de ceux qui nous préoccupent le plus concerne les moyens de communication audio-visuelle. **Après la télévision**, au-delà de la télévision, les cassettes, les disques, la réception directe des messages

transmis par satellites, la création de mini-réseaux au niveau des quartiers, des communes, des centres d'enseignement et de culture, placeront les hommes au cœur d'un univers d'échanges où ils ne seront plus condamnés, en majorité, à une consommation passive. **Former des usagers actifs et créatifs, placer ainsi sur une dimension nouvelle de réciprocité les rapports entre créateurs et publics, entre informateurs et publics,** est une tâche à laquelle nous ne pouvons pas ne pas participer et que nous ne pouvons aborder avec les moyens le plus souvent dérisoires dont nos mouvements et associations disposent quand ils restent dispersés. Tous ces problèmes ne s'imposent pas à une France seule. Les combats pour la justice concernent avant tout le rapport des sociétés développées et de celles du tiers monde. Le refus de la solidarité, sur ce plan, est un échec de notre effort éducatif, qui n'est pas seul en cause bien entendu, mais qui n'a pas le droit de se refermer sur l'hexagone français. Dans notre hémisphère nord se tissent également des liens d'interaction et d'interdépendance de plus en plus contraignants. **Les mouvements doivent dépasser les frontières,** comme le font les Etats et les entreprises, non seulement pour ne pas succomber mais parce que la solidarité internationale est une des bases de leur conception du monde. Des rapprochements et des mises en commun concrets, des regroupements s'imposeront à cet échelon comme au palier national. Il faut les vouloir si l'on ne veut pas les subir et avec un contenu et des objectifs que nous ne pourrions accepter.

Voilà les réflexions que le Bureau national croit de son devoir de vous communiquer en cette fin d'année. Elle débouchent sur des préoccupations graves, sur des nécessités d'action presque démesurées. Elles vous permettront peut-être de mieux cerner ce que nous avons à faire ensemble en 1971, à vouloir plus clairement et plus fermement ce que doit être notre mouvement. Elles vous feront en tout cas saisir l'esprit dans lequel travailleront ceux à qui vous avez confié pour deux ans la direction de Peuple et Culture.

LE BUREAU NATIONAL

DÉCLARATION COMMUNE

de

CULTURE ET LIBERTE

PEUPLE ET CULTURE

LA FEDERATION NATIONALE LEO LAGRANGE

Dans le cadre de l'accord conclu, en 1970, entre ces trois associations et la Fédération nationale des foyers ruraux, accord que nous avons publié dans le n° 14 du Bulletin d'information Peuple et Culture, Culture et Liberté, Peuple et Culture et la Fédération nationale Léo Lagrange ont pu adopter un texte qui définit les principes communs qui inspirent leur action.

La Fédération nationale des foyers ruraux, en vertu de ses statuts et de ses structures, n'a pu signer formellement ce texte, tout en approuvant la plupart des idées qu'il contient. Nous publions ci-dessous cette déclaration complémentaire qui sera désormais la charte de la collaboration entre les trois associations amies.

Les organisations signataires affirment, que la culture constitue un droit absolu pour tous, sans distinction ni ségrégation de classe, de race, de sexe ou d'opinion, et que l'éducation permanente doit avoir pour but de contribuer à ce que chacun réalise pleinement par une démarche volontaire, ses capacités d'épanouissement, de liberté et de responsabilité.

L'action d'éducation permanente est inséparable de toutes les autres actions qui tendent à transformer la société et à remplacer un système dominé par le profit et la volonté de puissance, par une société de justice, de liberté au service de tous les hommes et solidaire du tiers-monde, c'est-à-dire une société socialiste au sens le plus élevé et le plus ouvert du terme.

Comme les autres formes d'action agissant dans ce sens, action syndicale, familiale, coopérative, politique, l'action culturelle est une des forces qui contribue, chacune dans le domaine qui lui est propre, à la réalisation de cette société.

Ces forces ne peuvent s'ignorer les unes les autres. C'est par une connaissance mutuelle, par des confrontations et des échanges réguliers qu'elles se complètent et s'enrichissent réciproquement.

Cependant, chacune de ces forces, de par sa nature et ses buts spécifiques, affronte des problèmes qui lui sont propres et qui exigent des réponses adaptées. Ceci justifie l'existence d'organisations culturelles pleinement libres et responsables de leur développement et de leur action, et dégagées de tout sentiment d'hégémonie ou de dépendance.

C'est dans ces perspectives que les associations culturelles signataires situent leur responsabilité de promouvoir le droit à la culture pour tous et luttant particulièrement pour :

- le développement des connaissances et de l'information sans restriction ni limite,
- la mise hors profit des grands moyens d'information et de diffusion culturelle et leur indépendance vis-à-vis du pouvoir étatique,
- la liberté de la création et de la recherche,
- la formation du jugement et de l'esprit critique,
- la reconnaissance par les pouvoirs publics des organisations volontaires de développement culturel, expression de l'initiative et de la capacité des citoyens, ainsi que le soutien financier de leurs activités, véritable service d'intérêt public,
- l'apprentissage et l'exercice des responsabilités individuelles et collectives,
- l'élaboration d'une politique novatrice et globale des loisirs,
- la pratique des règles démocratiques,
- une conception de la formation permanente qui ne soit réduite ni à la notion de la formation professionnelle, ni à celle du post-scolaire, mais permette à tous, à tous les âges, dans toutes les situations, le développement de l'initiative, de la créativité, et de la responsabilité dans la société.

DEUX ANNIVERSAIRES

UN DÉPART

Peuple et Culture pour beaucoup d'entre nous, c'est une famille que nous nous sommes choisie. Comme toutes les familles, elle a ses joies et ses douleurs.

raymond mariet

Notre camarade Raymond, Président de Peuple et Culture de Midi-Pyrénées, vient de fêter ses cinquante ans. Il est parmi nous comme militant, instructeur, animateur, comme membre du Comité Directeur et responsable du groupe de travail de la Promotion Culturelle du Monde Rural, depuis bientôt vingt ans.

Tout un âge de maturité, de création et de récolte, consacré — avec l'aide, la compréhension et l'approbation de son épouse et de ses enfants — à ce Mouvement qui grâce à lui, même aux pires moments de doute et de tension, n'a jamais tout à fait cessé d'être une famille. Comme il est indispensable à P.E.C., cet instituteur, fils de boulanger et petit-fils de paysan, ce militant laïc, plein de bonté, d'astuce et de cordialité profonde, ce laboureur infatigable qui sait aussi bien défendre les intérêts des enseignants (il est secrétaire général de la FEN dans son département) que d'avertir le monde rural des changements qui vont l'assaillir. Homme des échanges, avec les solides communes de la Forêt Noire ou avec l'Académie Socialiste de Tchécoslovaquie, il est enraciné et fidèle, rassembleur de traditions pour le devenir, amateur (et pourvoyeur) de bonne chère et de bonnes bouteilles. C'est un stage, dont la sagesse est un élément d'équilibre nécessaire à Peuple et Culture.

paul lengrand

En même temps qu'il fêtait ses soixante ans, Paul Lengrand, cofondateur de Peuple et Culture, un des créateurs de l'Entraînement mental, longtemps vice-Président du mouvement et toujours un de ses conseillés les plus écoutés, vient de prendre sa retraite de l'UNESCO, où il a animé pendant vingt ans le service de l'Education des Adultes. Il sera désormais chargé de mission à la nouvelle Direction de la Formation continue au Ministère de l'Éducation nationale. Ainsi, c'est notre souhait unanime, nous pouvons davantage encore que par le passé compter sur sa grande expérience et sur son amicale collaboration.

Paul Lengrand est une partie de nous-mêmes, c'est un nom si profondément lié à la réalité de PEC que rien ici et personne ne serait ce qu'il est sans lui, sans l'apport permanent de l'ironie souriante et de l'humanisme dépourvu d'illusions, mais non pas de combattivité que ce nom évoque parmi nous. C'est grâce à Paul Lengrand que PEC a pu intégrer dans son champ d'expérience des terrains aussi différents que l'Italie (dont Paul Lengrand-Lechat a parlé magnifiquement dans le volume consacré à ce pays dans la collection « Petite Planète » du Seuil) et le Québec.

Parmi nous et dans le vaste monde qui a été son champ d'action à l'UNESCO, il a toujours été un précurseur et un mainteneur.

A Paul Lengrand et à Lucienne, amie et militante à ses côtés, Peuple et Culture adresse ses vœux de santé et de bonheur, pour que dure longtemps l'amitié !

robert berthoumieux

Nous venons d'apprendre la mort de notre camarade Robert Berthoumieux qui s'est éteint récemment à Pessac (Gironde).

Inspecteur général des sports, en retraite depuis quelques années, Robert Berthoumieux a été pendant près de quarante ans une des personnalités marquantes du monde de l'éducation populaire. Aux Auberges de Jeunesses, au Contadour avec Jean Giono, il a participé à l'époque héroïque du démarrage.

Cœur généreux, esprit original, pacifiste avec 1939, résistant et combattant pendant la Résistance, Robert était pour beaucoup d'entre nous, avant tout, un ami fraternel. Pendant de nombreuses années, il a servi notre mouvement comme vice-Président. Aux moments de crise, tant de fois il nous a aidés de ses conseils, de ses interventions — et même de sa poche — en nous prêtant ses économies. Ce type d'homme inévitablement se fera de plus en plus rare parmi nous. Il assurait la liaison avec ceux qui, au XIX^e siècle, ont voulu la République et un socialisme à figure humaine. A ceux qui l'on connu, il manquera cruellement.

PEUPLE ET CULTURE, 27, Rue Cassette - Paris-VI^e

Revue d'Éducation Populaire

Directeur Gérant : J. Dumozedler

Rédacteur en Chef : B. Coceres



Copyright Peuple et Culture Tous droits de reproduction réservés

Com. Parit. 33.096

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1971

Imprimerie Hermel, 49, rue Hermel — Paris-18^e